

# Flash CDDP48

## Nouveaux horaires :

Le CDDP de la Lozère vous accueille désormais en continu, de 9 heures à 17 h 30, du lundi au vendredi. Ces horaires élargis vous permettront de mieux organiser votre visite.

## Logithèque :

Une logithèque contenant 250 logiciels pédagogiques est venue compléter notre offre. Les logiciels reconnus d'Intérêt Pédagogique par le Ministère y sont aussi présentés.

Vous pouvez essayer les logiciels sur place ou les emprunter de la même façon que les 9000 autres documents (livres, CD, Diapositives, cassettes audio et vidéos) de la médiathèque.

## TICE :

Les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) sont au cœur de nos prestations. Un programme des animations en informatique et audiovisuel sera bientôt mis en ligne sur le site du CDDP :

<http://www.ac-montpellier.fr/crdp/cd48/>

Faites-nous part de vos besoins. Nous pouvons aussi intervenir dans vos établissements à fin de conseil ou de formation.

## Librairie :

La librairie proposera très prochainement des logiciels des principaux éditeurs pédagogiques.

## Audiovisuel :

Nous pouvons intervenir dans vos établissements pour vous aider à mener vos projets, de l'écriture du scénario au montage pour les films, de l'écriture au passage pour les CD...

Nous réalisons des films sur commande, comme celui sur les fleurs du Parc des Cévennes réalisé pour le Parc National des Cévennes.

## Mise en place des TPE, Travaux croisés, Projets d'écoles :

Nous proposons et recensons des ressources pour vous aider. N'hésitez pas à nous consulter et à mettre en commun vos idées.

## Quelques rendez-vous :

Le CDDP vous proposera tout au long de l'année des animations. En voici quelques-unes :

Le 11 octobre à 14 heures. **Enseignement de l'anglais en primaire** avec Alison Croshaw d'Oxford University Press.

Le 25 octobre. Présentation du film Nîmes 2000 réalisé par le CDDP pendant les rencontres Occitan.

Du 22 au 29 novembre. **Braderie d'ouvrages pédagogiques**. De 5 à 50% de réduction sur tous les ouvrages en vente à la librairie.

Du 23 au 29 novembre. **Exposition de mathématiques** en partenariat avec l'IUFM.

Au printemps 2001 : **Exposition sur l'eau** en partenariat avec l'agence de l'Eau Adour Garonne.

Le 30 mai : **Salon de l'enseignant**. Ce salon proposera les produits d'éditeurs de livres et de logiciels. Nous invitons aussi les classes à présenter leurs productions en TICE, Arts plastiques... Si vous voulez présenter votre travail, contactez-nous. L'idée est de faire de cette manifestation une grande bourse aux idées. Votre collaboration est vivement souhaitée.

Nous avons d'autres projets, nous pouvons vous aider à réaliser les vôtres. Faisons de ce début de millénaire un grand élan pour la Lozère.

# Rétrospective

N° 336 Décembre 1900. 36<sup>e</sup> ANNÉE.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Département de la Lozère

BULLETIN

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Instruire le peuple, c'est le moraliser et l'enrichir.

## La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

MM. les Instituteurs et M<sup>mes</sup> les Institutrices recevront, encartée dans ce N° du Bulletin, une affiche illustrée reproduisant *La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*.<sup>(1)</sup>

Cette affiche est destinée à être placée dans la salle de classe, à l'endroit le plus convenable et le mieux en vue.

Pour en faciliter l'affichage et en assurer la conservation, il serait désirable qu'elle fut collée soigneusement sur toile ou carton, ou montée sur gorge et rouleau.

Nous pensons qu'il suffit de signaler ce désir à nos collaborateurs pour qu'ils s'empressent de le satisfaire, espérant que tous comprendront la nécessité de conserver un document qui énonce, en des termes d'une haute philosophie, les droits naturels, imprescriptibles et inaliénables de tout être humain, à la liberté, à la justice, à l'égalité, et que maîtres et élèves devraient avoir constamment sous les yeux.

Cette table des Droits de l'Homme sera inscrite sur l'inventaire du matériel scolaire, et MM. les Inspecteurs primaires s'assureront de son existence, et de cette inscription, lors de toutes leurs inspections.

(1) Don de la Section Mendoise de Ligue des Droits de l'Homme.

# Agenda

**Election des délégués au Conseil Académique de la Vie Lycéenne :** le représentant pour le collège des Lycées d'Enseignement Général et Technologique ainsi que le représentant des Lycées Professionnels ont été élus à l'issue d'un scrutin organisé le 24 novembre 2000 à 9 heures dans les locaux de l'Inspection Académique.

**Election des représentants au Conseil Académique des Aides-Educateurs :** le scrutin s'est déroulé le jeudi 07 décembre 2000 au Rectorat de l'Académie de Montpellier.

**Concours départemental (1<sup>er</sup> concours interne) réservé aux instituteurs titulaires :** les candidats doivent justifier de trois ans de services effectifs en cette qualité au 1<sup>er</sup> septembre 2000. Aucun diplôme particulier n'est exigé. La date prévue du début des épreuves est le mercredi 23 mai 2001. Le registre des inscriptions est ouvert du 18 décembre 2000 au 18 janvier 2001 à 17 heures ( par minitel : 3614 code ACAMONT- mot clé IPEC ou par internet : <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1> )

## Événements en Temps et Lumières pour les fêtes de fin d'année :

- à voir, l'exposition « François MORELLET, de 1952 à nos jours » à la Galerie Nationale du Jeu de Paume, Place de la Concorde, 75008 PARIS
- à découvrir, la bouche de métro parisien « Palais Royal - Musée du Louvre » transformée par l'artiste français Jean-Michel OTHONIEL à l'occasion du centenaire de la RATP.

Les membres de la publication vous souhaitent une

Heureuse Année 2001

...un siècle et un millénaire en Temps et Lumières ...

# E.N. Lozère

Education Nationale Lozère

académie de MONTPELLIER

Inspection Académique de la Lozère

Bulletin départemental d'informations

Novembre—Décembre 2000

## Edito

### Collège, collèges

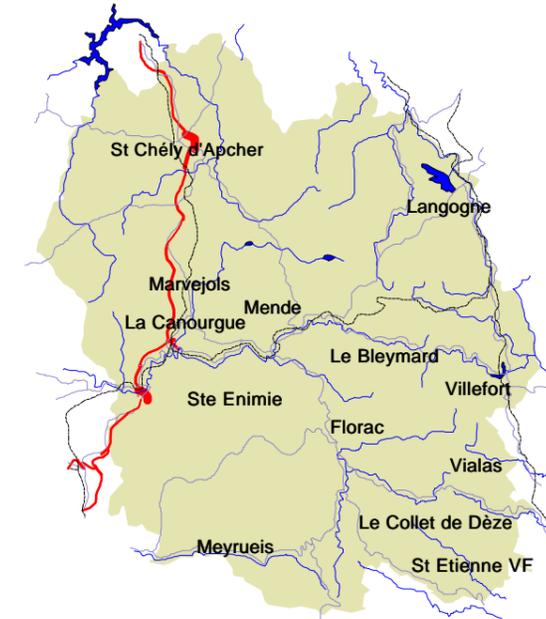
**L**e collège est un maillon important de la chaîne des savoirs et des apprentissages. Lieu de vie des adolescents, il est le plus sensible, car il constitue, justement par la sensibilité même des jeunes en construction, un carrefour où s'entrechoquent les premiers espoirs et les premières désillusions dans la quête de devenir grand. L'« ennui », le souci d'une liberté mal définie, la contestation, le besoin d'être remarqué, inscrivent de façon plus ou moins latente leurs marques et engendrent les difficultés que connaissent bien les professeurs et l'ensemble des personnels du collège. Mais aussi, nourri d'enthousiasmes et de passions, il est un lieu de découvertes et d'expériences inoubliables. La diversité des intérêts, des niveaux, se double de la diversité des structures et pose bien des problèmes.

En Lozère, toutefois, les petits collèges sont majoritaires. Ils réussissent bien dans un cadre agréable et adapté, apportant des repères forts et très certainement nécessaires qui sont : l'appartenance à une communauté bien définie et largement acceptée, des espaces rapidement investis et des adultes référents bien connus, une vie communautaire rendue plus riche par son extension aux heures d'internat.

Ils préparent avec solidité les passages en lycée dans la mesure où les parents particulièrement vigilants comprennent tout l'intérêt de l'accompagnement, que les uns et les autres ont à développer, pour permettre des années studieuses, épanouies et citoyennes.

L'Inspectrice d'Académie  
J. Imbert

## Les collèges en chiffres



La situation des collèges publics du département de la Lozère se caractérise par un constat d'effectif-élèves original : sur 13 établissements, 7 comptent moins de 100 élèves et 4 en accueillent plus de 200 avec un maximum de 685 élèves relevé au collège H. Bourrillon de Mende. Quant à l'évolution des effectifs, le constat de rentrée scolaire 2000-2001 comparé à celui de 1999-2000 fait apparaître une relative stabilité du nombre d'élèves par établissement sur l'ensemble du territoire.

Collèges	6	5	4	3	SEGPA	Total
Le Bleymard	12	16	24	13		65
La Canourgue	47	42	36	35		160
Le Collet de Dèze	34	22	21	22		99
Florac	56	55	58	46		215
Langogne	52	54	49	44		199
Marvejols	63	63	71	38	45	280
Mende	143	154	153	150	85	685
Meyrueis	21	24	23	13		81
St Chély	70	67	58	69		264
St Etienne	22	17	24	21		84
Ste Enimie	25	18	22	18		83
Vialas	16	17	22	21		76
Villefort	25	23	25	25		98
<b>Total élèves</b>	<b>586</b>	<b>572</b>	<b>586</b>	<b>515</b>	<b>130</b>	<b>2389</b>

### Dans ce numéro :

Les collèges en chiffres	1
Les internats en collège	2
Liaison CM2 / 6ème	2
Quoi de neuf en Lozère ?	3
Agenda	4

### Sommaire :

- **Les internats en collèges :** vers une « scolarité en résidence »
- **Liaison CM2 / 6ème :**
- **CDDP :** les nouveautés 2000/2001

# E.N. Lozère

Directrices de la publication :  
Jacqueline IMBERT, D.S.D.E.N.  
Sylvie TAIX, C.S.A.

Rédaction des dossiers:  
Olivier BOST, I.E.N.  
Philippe COGOLUEGNES, CPAIEN  
Gilles BION, Chef D.A.G.

Photos :  
Equipe EMALA

Conception, réalisation, impression :  
Gilles BION, Jérôme PORTAL

Académie de Montpellier  
Inspection Académique de la Lozère  
Rue de Chanteronne — BP22  
48001 MENDE cedex

Téléphone : 04 66 49 51 00  
Télécopie : 04 66 49 15 81  
Mél : [ce.ia48@ac-montpellier.fr](mailto:ce.ia48@ac-montpellier.fr)

# Les internats en collège

## Un plan de relance de l'internat scolaire public :

Le Ministère de l'éducation Nationale constate que des parents d'élèves, voire des élèves, en nombre significatif, souhaitent qu'on leur offre la possibilité d'effectuer tout ou partie d'une scolarité secondaire en internat. La demande actuelle en matière d'internat de collège est différente de celle d'il y a quelques dizaines d'années. Il ne s'agit plus d'offrir un simple hébergement à des élèves dont le domicile est très éloigné de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent. Désormais, l'objectif est de proposer aux collégiens d'effectuer leur scolarité « en résidence » dans leur établissement scolaire, en fonction d'un choix éducatif. Ce choix qui conduit un collégien à l'internat doit être entendu comme un **choix positif** et devant impliquer l'élève lui-même : faire sa scolarité dans des conditions de travail favorables, nécessité de trouver un cadre de vie et de tra-

**Plan de relance des internats :**  
proposer aux collégiens d'effectuer leur scolarité « en résidence » dans leur établissement scolaire, en fonction d'un choix éducatif



vail stable, difficulté familiale ou sociale rendant souhaitable un éloignement momentané, etc.

Collège avec internat rentrée 2000-2001	Nombre élèves	Capacité accueil	Nombre internes
LE BLEYMARD	65	24	24
LA CANOURGUE	160	44	0
LE COLLET DE DEZE	99	48	13
FLORAC	215	28	29
LANGOGNE	200	40	24
MARVEJOLS	280	11	6
MEYRUEIS	81	45	32
ST CHELY D'APCHER	264	29	2
ST ETIENNE VF	84	24	16
SAINTE ENIMIE	93	40	38
VIALAS	76	72	61
VILLEFORT	98	48	17
MENDE	685	40	30
<b>Total</b>	<b>2400</b>	<b>493</b>	<b>292</b>

## Les internats Lozériens : des atouts pour une scolarité « en résidence » :

Pour répondre à cette demande, la Lozère bénéficie d'un environnement spécifique favorable qui devrait l'amener à s'inscrire efficacement dans le plan ministériel de relance des internats scolaires. En effet, le département de la Lozère voit 12 sur 13 de ses collèges publics disposer d'un internat et compte 292 élèves internes sur 2400 collégiens, soient 12 % des effectifs. Le pourcentage d'occupation globale des internats (capacité 493 lits) atteint 59%. Quant à l'évolution du nombre d'internes dans la département, elle se traduit par une



augmentation de 7,7 % entre les rentrées scolaires 1999/2000 et 2000/2001.

Le Conseil Général de la Lozère a pour sa part développé une action importante de création et de rénovation des internats compte tenu des conditions climatiques du département. A l'heure actuelle, la quasi totalité des collèges disposent de capacités d'excellente qualité. Seul l'internat du collège de Marvejols n'a pas été rénové à ce jour mais les travaux programmés pour la fin de ce trimestre porteront la capacité d'accueil à 46 lits sous deux ans. Le collège de Meyrueis sera également restructuré sous deux ans.

Outre ses qualités matérielles, le parc des internats lozériens se caractérise par le développement d'activités spécifiques en faveur des élèves internes : option Sapeur Pompier Volontaire au Bleymard (sur 24 internes, 21 sont inscrits), activités artistiques et culturelles à Vialas dans le cadre d'un Contrat Educatif Local, aide individualisée aux élèves en difficulté et sensibilisation à l'hygiène corporelle à Mende (collège H.Bourrillon).

Quant à l'encadrement des activités proposées dans l'ensemble des internats, il fait appel à toutes les compétences de la communauté éducative (enseignants, ATOSS, aides-éducateurs, intervenants extérieurs).

En matière d'internat, la situation originale de la Lozère place donc les collèges du département dans une situation favorable au développement d'une « scolarité en résidence ».

# Liaison CM2/6<sup>ème</sup>

Priorité académique, cette liaison l'est également au niveau départemental. Ainsi, en Lozère, un travail en commun entre enseignants de classes de CM2 et de 6<sup>e</sup> est engagé dans plusieurs secteurs du département. Placé dans un cadre institutionnel (animations pédagogiques des équipes IEN, plan départemental et académique de formation) il permet :



- ♦ de placer les élèves au centre de la liaison cycle III / cycle d'observation en préparant activement (visites thématiques) l'accès aux collèges (Mende, Langogne, St-Chély-d'Apcher),
- ♦ d'engager des échanges entre enseignants, à partir des évaluations nationales, notamment, pour relancer l'harmonisation école / collège sur les cantons de Mende, Villefort, Langogne et St Germain de Calberte, ainsi qu'à St Chely d'Apcher dans le domaine de la didactique des mathématiques,
- ♦ de reprendre le travail de réflexion sur l'amélioration des modalités pratiques de l'entrée en 6<sup>e</sup> (dossiers, commissions, constitutions des classes),
- ♦ d'élaborer, dans le cadre d'actions de formations communes, des référentiels de compétence pour la fin du cycle 3 et d'entamer une recherche-action sur la didactique de la grammaire (Collège de Florac / Circonscription de Florac),
- ♦ de favoriser des projets disciplinaires communs : chorale, rencontres USEP/UNSS, enseignement des sciences et des langues vivantes.

Par ailleurs, dans le cadre du Projet départemental « Temps et Lumières » des expositions arts plastiques regrouperont en mai 2001, à Florac, Marvejols et Mende, les productions des élèves des écoles, collèges et lycées.

## Infos

### Plan départemental de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école :

Alors que les actions « Le doigt dans l'engrenage » mobilisent les enseignants aux quatre coins du département, le Groupe de pilotage départemental prévu dans la note de service n° 2000-78 du 8 juin 2000 s'est réuni pour la première fois le 9 novembre.

Installé par l'Inspectrice d'Académie, il regroupe les équipes de circonscription, l'IUFM, le CDDP, l'Université, des enseignants du premier degré autour de M. DAUTEL IPR/IA de sciences physiques, responsable du groupe de suivi académique. Fonctionnement scientifique, pédagogique et financier ont été posés. Des rendez-vous trimestriels ont été fixés.

### Nouveaux personnels :

- Le département a accueilli depuis la rentrée deux nouveaux personnels :
- Un médecin contractuel, Monsieur Joseph COLLINSON, au sein du service de la promotion de la santé en faveur des élèves
- Une assistante sociale contractuelle, Madame Amandine DELHEURE.

Pour l'année scolaire 2000-2001, Mme Dominique FARAN a été désignée comme chargée de mission « Maternelle », avec pour objectif notamment d'améliorer l'accueil des enfants en maternelle en zone rurale.

C.D.E.N. : compétent pour l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans le département, le Conseil Départemental de l'Education Nationale s'est réuni le **24 octobre 2000**. Ont été évoqués le bilan de la rentrée dans les écoles et les collèges (situation des effectifs et des moyens) et les conditions d'accueil dans les écoles compte tenu notamment des aménagements effectués récemment par les communes.

### Dotation académique en emplois pour 2001 :

1er degré : + 210 emplois

2nd degré : +316 emplois.

### La Lozère : aucune suppression d'emploi.

- Dans le 1er degré, la préparation de la rentrée se fera à moyens constants avec les mesures d'ouvertures et de fermetures nécessaires à l'implantation adéquate des postes.
- Dans le second degré, un poste supplémentaire est attribué.

### Consultation sur le calendrier scolaire 2000/2001 : choix unanime

Depuis la rentrée 1993, les écoles du département de la Lozère fonctionnent 4 jours par semaine, ce qui implique une récupération de 12 jours.

La consultation des parents d'élèves qui avait été effectuée en 1998 arrivant à son terme, l'Inspection Académique de la Lozère a souhaité procéder à une nouvelle consultation. 3056 familles ont été consultées, 2605 réponses ont été reçues par les services de l'Inspection Académique, soit un taux de participation de 85,92%.

67,79% des parents (soit plus des deux tiers) ont souhaité un **fonctionnement sur une semaine de 24 heures sur 4 jours**.

Par ailleurs, le fonctionnement avec récupération sur les vacances d'été et quelques mercredis matins a été choisi.

C'est le même choix qui a été fait par l'ensemble des enseignants, des parents d'élèves élus et des Maires lors de la consultation des conseils d'école.

### CAPD :

La Commission Administrative Paritaire Départementale compétente pour les questions relatives à la carrière des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, s'est réunie le mercredi 29 novembre à 15 heures 30 à l'Inspection Académique, avec pour ordre du jour, l'examen des promotions des professeurs des écoles au titre de l'année scolaire 2000-2001 et des instituteurs au titre de l'année 2001. Ont été promus 64 professeurs des écoles (17 au grand choix,

22 au choix, 25 à l'ancienneté) et 45 instituteurs (15 au choix, 20 au mi choix, 10 à l'ancienneté)

### Formation des directeurs d'écoles :

Accompagnant leurs prises de fonctions, elle s'est déroulée sur 2 périodes, dont une de 3 semaines, au cours de ce 1er trimestre. Conformément à ce qui avait été demandé et arrêté, ces nouveaux directeurs ont pu bénéficier d'une attestation de formation aux 1er secours.

### Inauguration :

En présence de Monsieur le Préfet du département de la Lozère, de Madame l'Inspectrice d'Académie, de l'I.E.N. de Florac et des autorités locales, la nouvelle école du Bleymard a été inaugurée le 15/11/2000 par Monsieur le Maire, Messieurs les Maires du canton et Monsieur le Conseiller Général.



**Le père Noël a donné rendez-vous aux enfants et petits enfants des personnels de l'Inspection Académique le mercredi 20 décembre. Il est venu les bras chargés de cadeaux pour leur plus grand bonheur.**